

## AMERIQUE APRES 1944

### Origine

Direction d'Amérique

### Biographie ou Histoire

Le fonds est constitué par les documents envoyés et reçus par la direction Amérique, chargée du suivi des relations bilatérales avec les pays d'Amérique sur le plan essentiellement politique, et du suivi des affaires concernant le continent américain (questions panaméricaines, organismes multilatéraux américains). Cette direction était également destinataire, pour information, de documents envoyés ou reçus par les directions plus techniques (Affaires économiques et financières, Affaires culturelles notamment).

### Histoire de la conservation

Les archives ont été constituées et conservées par le CAD de la Direction d'Amérique jusqu'au moment de leur versement à la Direction des Archives.

### Modalités d'entrée

Les dossiers de la Direction Amérique pour la période 1945-1975 ont été versés en tranches chronologiques successives, d'abord annuelles ou bisannuelles (jusqu'en 1970) puis pluriannuelles (tranches 1971-1975, 1976-1978, 1979-1981, puis 1982-1984 avec un changement de plan de classement, etc) ; chaque versement était accompagné d'un état de versement succinct, qui ne donnait pas l'intitulé des dossiers.

### Présentation du contenu

Les relations politiques bilatérales, les échanges de visites (au niveau politique) étaient du ressort de la direction d'Amérique, de même que c'est à la direction d'Amérique que les postes envoyaient l'information relative à l'état politique du pays. Les cotes 18-4-1 (relations bilatérales) et 18-7-1 (situation intérieure) sont donc intéressantes au premier chef.

Les instructions aux ambassadeurs, et les rapports de fin de mission de ces derniers, précieux documents de synthèse, doivent être recherchés dans la cote 1-1, souvent dans un dossier constitué au nom de l'ambassadeur intéressé.

On trouve dans les dossiers de voyages, souvent constitués en sous-dossiers particuliers à l'intérieur de la cote principale 4-1, des fiches de synthèse sur le pays et tous les aspects des relations avec la France, constituées pour l'information des visiteurs.

En ce qui concerne la série organique *sous-série Généralités*, seuls les dossiers concernant les affaires panaméricaines et les organismes multilatéraux américains étaient réellement traités par la direction d'Amérique ; les dossiers concernant les relations de pays américains avec l'ONU et les autres organisations multilatérales mondiales, et même les organismes propres au continent américain dépendant de l'ONU (par exemple, la CEPAL : Commission économique pour l'Amérique latine) sont à rechercher plutôt dans la *série NUOI*, dans la *série Affaires économiques et financières* s'il s'agit d'organisations économiques ; les questions concernant les rapports Est-Ouest et le désarmement sont à chercher plutôt dans la *série Pactes et Désarmement*, même si l'on trouvera des dossiers sur ces questions dans la *sous-série Généralités*, qui permettaient à la direction Amérique d'être informée de tout ce qui concernait le continent américain sous tous ses aspects, de manière à assurer la coordination de la politique française à l'égard de ce continent et à en définir les grandes lignes.

### Evaluation, tris, et éliminations, sort final

Les archives ont été très peu triées, à l'exception des doubles, qui ont été supprimés. Aucune cote n'a fait l'objet d'élimination systématique.

### Accroissements

En accroissement.

### Mode de classement

Les archives étaient centralisées au sein d'un unique Bureau d'ordre fonctionnant pour chacune des sous-directions (Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes, Amérique méridionale) avec un plan de classement unique, composé des cotes 1 à 7 : cotes générales sur les affaires panaméricaines et les organisations multilatérales américaines (regroupées dans la sous-série Généralités), puis de cotes par pays (8 à 40), en regroupant les pays par sous-directions (cotes 8 et 9 : Amérique du Nord, etc). Chacune des cotes « pays » a fait l'objet d'une sous-série au moment de la mise en communication des archives au public.

A l'intérieur de chaque cote « pays », un plan-type commun à tous les pays ou presque (quelques adaptations

## AMERIQUE APRES 1944

pour les Etats-Unis et le Canada) regroupait, sous 12 cotes successives numérotées de 1 (représentation diplomatique) à 12 (colonies françaises et étrangères dans le pays), les principaux thèmes. On citera notamment la cote 4 (relations avec la France, la cote 5 (relations avec les autres pays), cote 6 (Affaires militaires), cote 7 (politique intérieure), cote 9 (affaires économiques), 10 (Presse), 11 (questions culturelles). Chaque cote du plan-type était à son tour divisée en sous-cote (par exemple : cote 9-1, relations économiques du pays avec la France).

Le plan de classement d'origine a été scrupuleusement respecté, quelques rares rectifications de cote ont été effectuées, comme par exemple les investitures de présidents, à l'origine regroupées dans la sous-série Généralités, qui ont toutes été redistribuées dans les sous-séries correspondant aux pays concernés, de façon que les sous-séries Pays contiennent tous les dossiers concernant proprement ce pays, tandis que la sous-série généralités restait réservée aux questions communes à plusieurs pays ou à tout le continent. Les cotes inexistantes (par rapport au plan de classement) sont donc simplement des cotes prévues à l'origine dans le plan mais qui n'ont jamais été alimentées (aucun document relatif à ces cotes n'ayant été produit ou reçu).

Certaines tranches chronologiques des versements d'origine, jugées trop restreintes, ont été réunies au moment de l'ouverture des archives au public : ainsi ont été réunies les tranches annuelles jusqu'en 1970, ainsi que la tranche 1976-1978 avec 1979-1981.

### Conditions d'accès

Libre sauf quelques articles réservés à 50 ans.

### Conditions d'utilisation

Conditions de reproduction : libre pour les articles immédiatement communicables.

### Documents en relation

Dans les domaines économiques ou culturels, les affaires principales étaient portées à la connaissance de la direction d'Amérique, mais les dossiers étaient en réalité traités par la direction des Affaires économiques et financières ou la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques et c'est donc là qu'il faut chercher les éléments les plus complets.

La partie proprement protocolaire des visites était traitée par le service du Protocole (série Protocole), la direction d'Amérique conservant essentiellement la préparation politique de la visite.

### Notes

Contrôle de la description : Françoise WATEL, Conservateur du Patrimoine

Date de la description : 2005-07-10